

DELIBERATION (2020-20) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Désignation de délégués au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-De-Dôme, secteur de Veyre-Monton

L'an deux mille vingt, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 4 juin 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND, Pascal BERTRAND, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU

- Vu le renouvellement du Conseil municipal du 25 mai 2020,

- Considérant que la Commune est adhérente au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-De-Dôme, secteur de Veyre-Monton ;

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des dits statuts, la Commune doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Energie de Veyre-Monton au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Se sont déclarés candidats :

- Délégué titulaire: Sébastien SIRIEIX

- Délégué suppléant : Patrick JULLIEN

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote au scrutin uninominal secret, désigne pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-De-Dôme, secteur de Veyre-Monton :

- Délégué titulaire : Sébastien SIRIEIX

- Délégué suppléant : Patrick JULLIEN

et charge Monsieur le Maire d'accomplir à cet effet toutes formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 9 juin 2020.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, 9 juin 2020.

Le Maire, Pascal BRUHAT.